

# FICHE 9

## pratique

# INSCRIPTION

## sur les listes électorales

Carole, 48 ans, et son fils Florent, 21 ans, se sont installés à Sainte-Geneviève-des-Bois en mai dernier. Les 15 et 22 mars 2020 prochains, ils voteront pour élire leurs Conseillers municipaux et intercommunaux.



Pour pouvoir voter, Carole complète le formulaire CERFA 12669-02 qu'elle a téléchargé depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et l'envoie par courrier au service des Affaires Générales, accompagné des justificatifs demandés : une copie de sa pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à son nom datant de moins de 3 mois.



Florent, lui, choisit de réaliser toute sa démarche sur internet. Il se rend sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour accéder au téléservice. Il joindra les justificatifs demandés en version numérisée.

Par courrier, en ligne ou directement en Mairie, à vous de choisir le mode qui vous convient le mieux pour mettre à jour votre inscription sur la liste électorale **avant le 7 février 2020.**

+ d'infos

**Mairie annexe**

1 Rue Emile Kahn ☎ 01 69 46 80 73

**Maison des Services Publics « Claude Rolland »**  
5/7 Avenue du Canal ☎ 01 69 46 67 70